



**Concevoir de nouveaux
pôles d'échanges en
territoires périurbains :
l'exemple du pôle
d'échanges de La
Bâtie à Saint-Ismier et
du pôle gare de
Brignoud (Isère)**

Présentation CEREMA

11 avril 2024

SMMAG

Syndicat Mixte
des Mobilités
de l'Aire Grenobloise





Organiser les mobilités au service des territoires

Compétences obligatoires :

- coordination des services organisés par ses membres
- développement d'un système d'information multimodale
- mise au point d'une tarification coordonnée

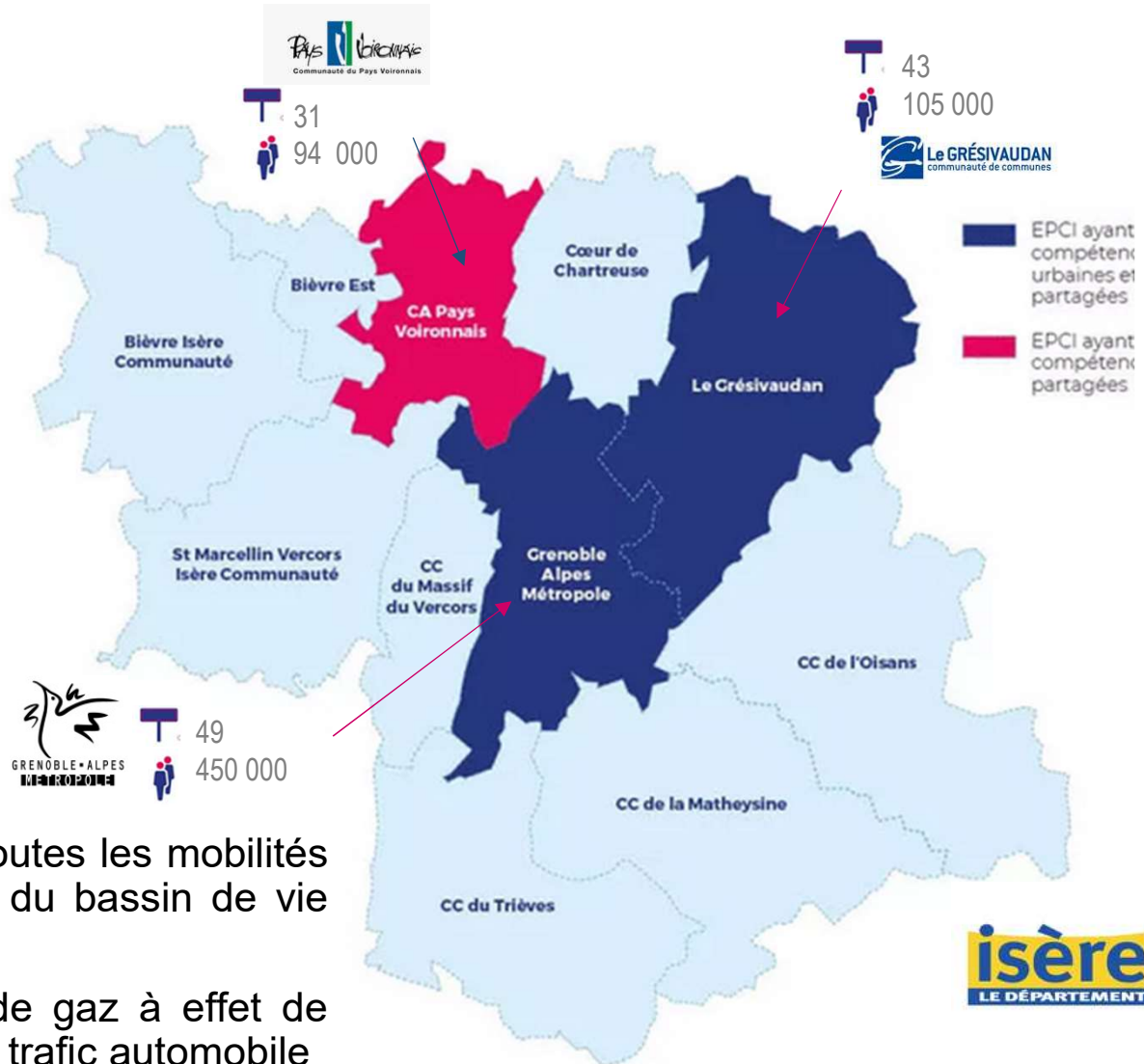
Compétences facultatives :

- mobilités urbaines > *Métropole et Grésivaudan*
- mobilités partagées > *Métropole, Grésivaudan et Voironnais*

Enjeux et objectifs

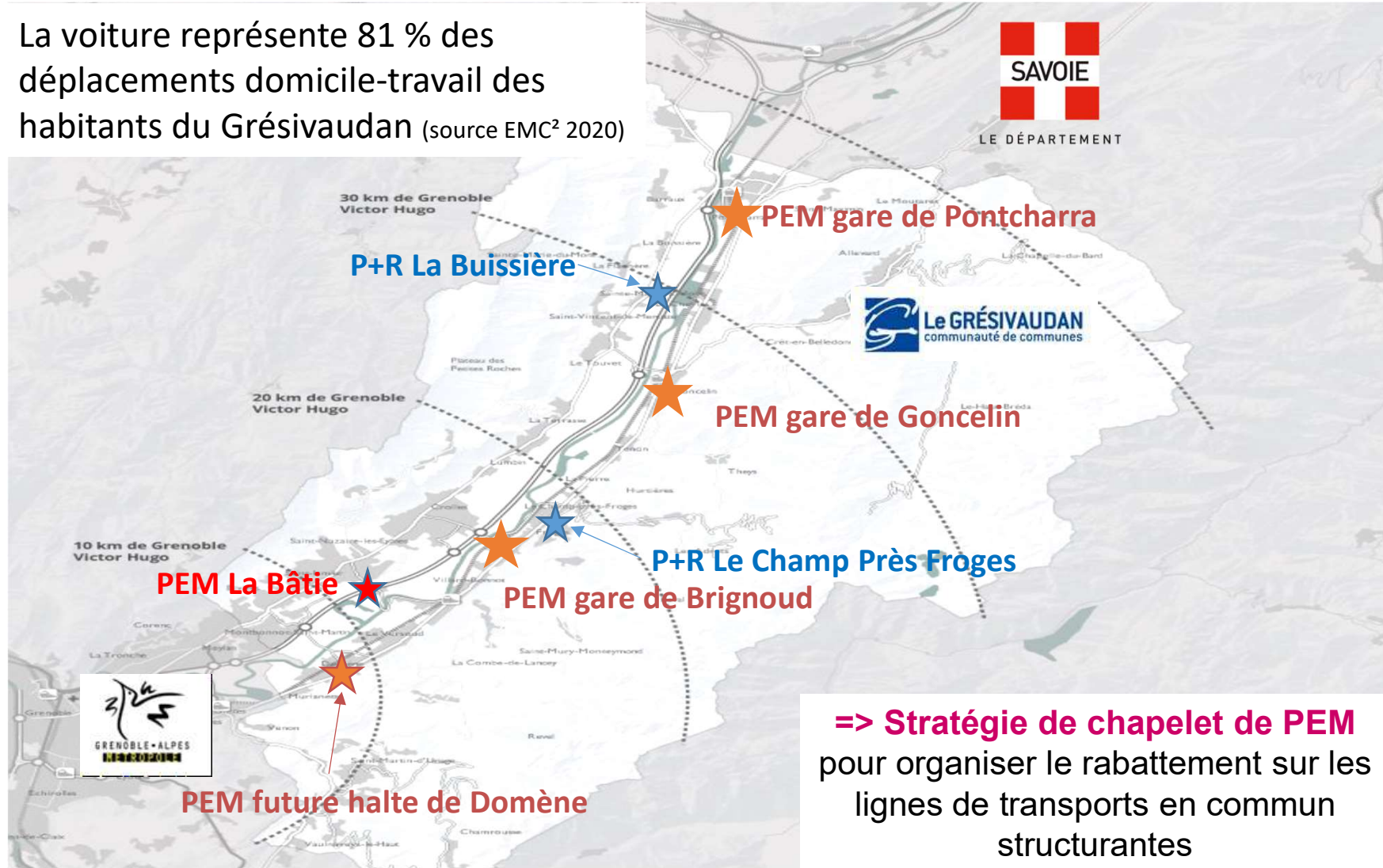
=> Répondre aux besoins de toutes les mobilités pour l'ensemble des habitants du bassin de vie grenoblois

=> Réduction des émissions de gaz à effet de serre et des nuisances dues au trafic automobile



Le territoire du Grésivaudan

La voiture représente 81 % des déplacements domicile-travail des habitants du Grésivaudan (source EMC² 2020)



=> **Stratégie de chapelet de PEM**
pour organiser le rabattement sur les
lignes de transports en commun
structurantes

Localisation



Saint-Ismier, environ 7 046 habitants, située à 12 km de Grenoble, 7 km de Crolles

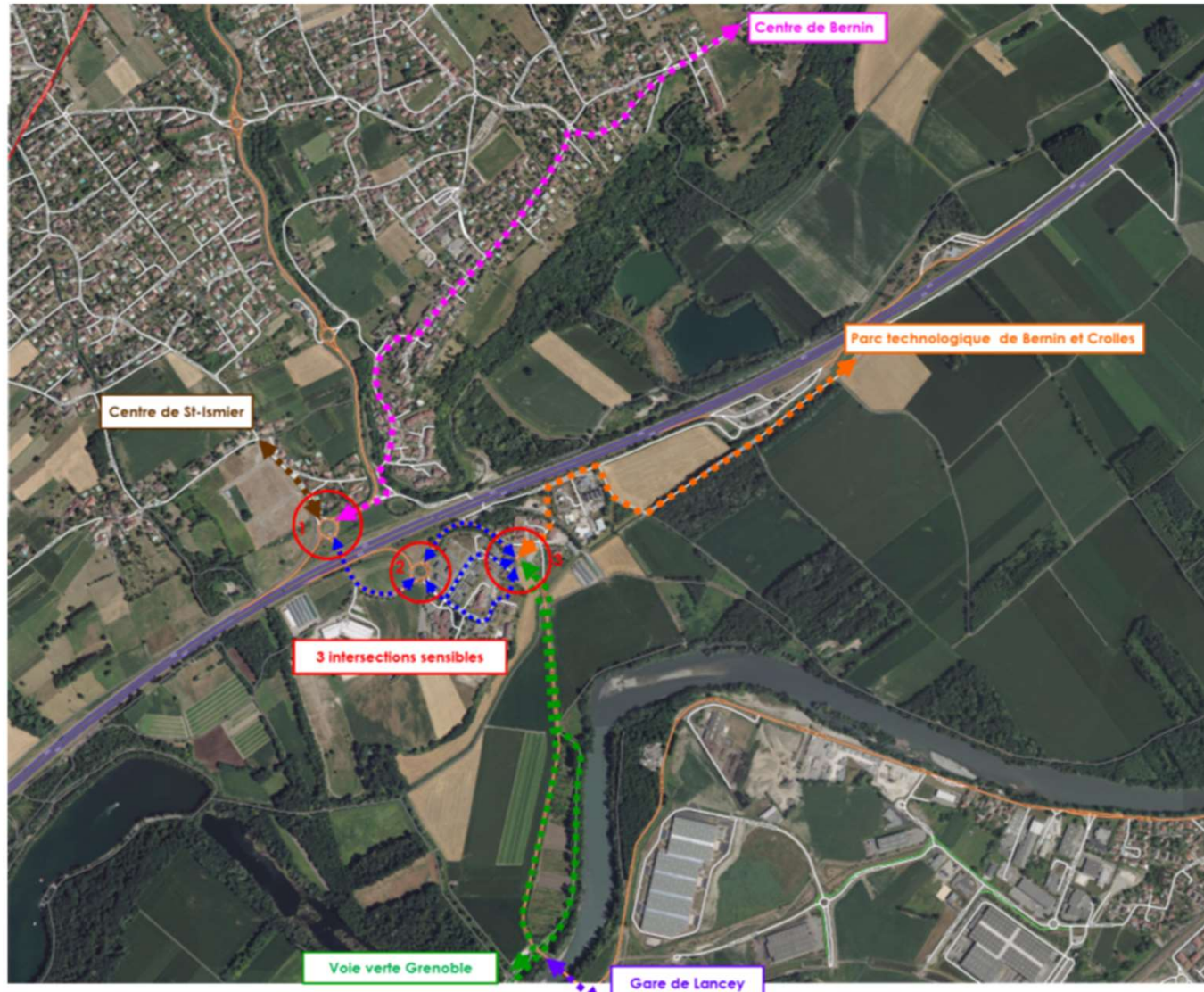
Objectifs

- Le développement des modes actifs de transport
 - La mutualisation des moyens de transport
- => Encourager le report vers des modes de déplacements alternatifs à l'usage individuel de la voiture

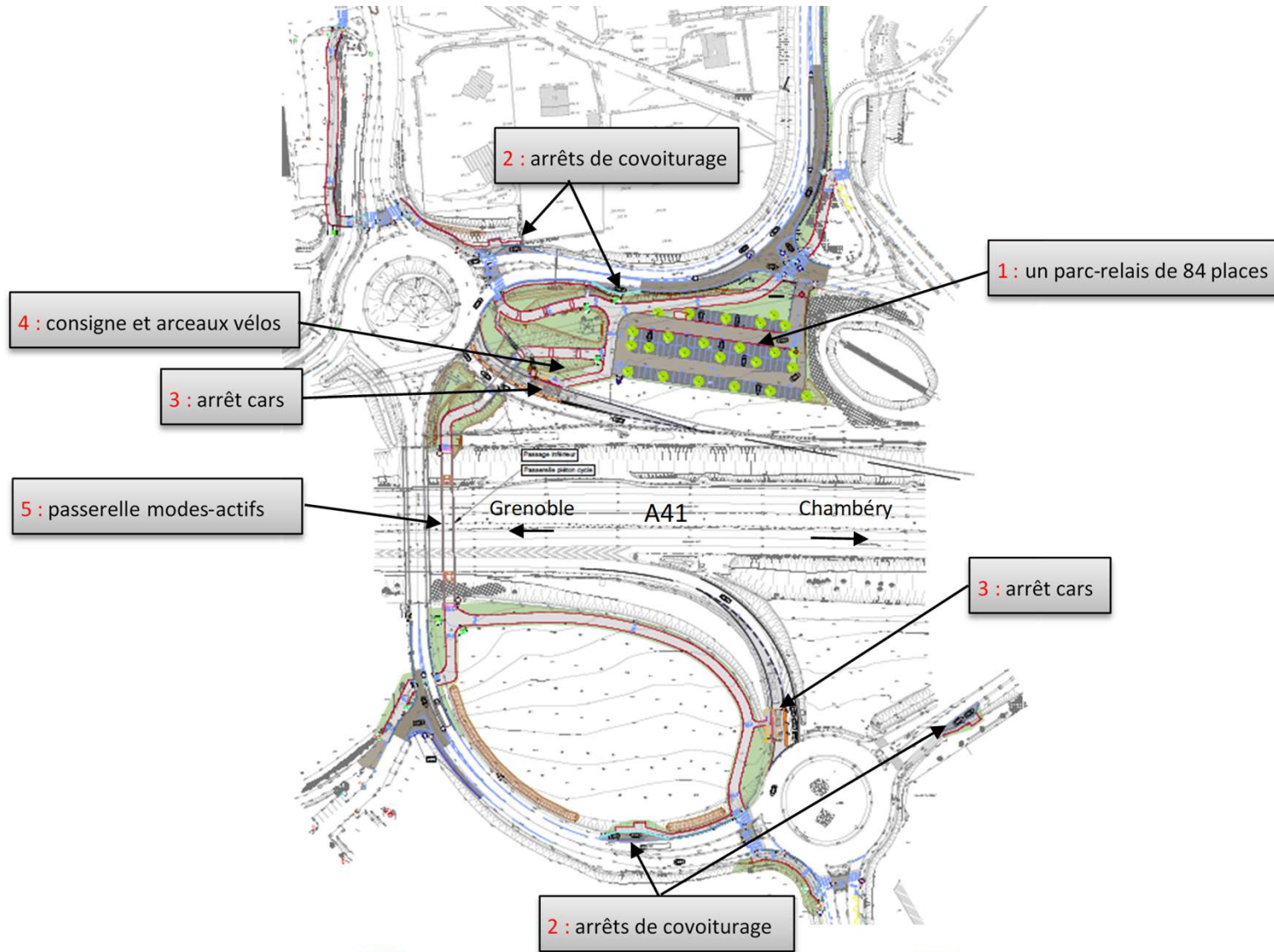
Opération PEM de La Bâtie :

- Créer un pôle d'échanges multimodal regroupant l'ensemble de la chaîne mobilité : transports en commun, covoiturage, cycles
- Optimiser les passages entre les modes
- Assurer le déplacement sécurisé et la continuité des modes actifs avec notamment une nouvelle passerelle franchissant l'autoroute

Déplacements piétons/cycles



Aménagements

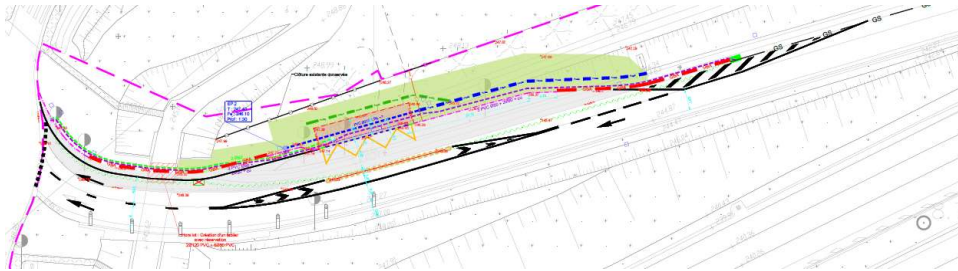


Arrêts transports en commun

Sur les bretelles de sortie d'autoroute, dans le domaine public autoroutier concédé

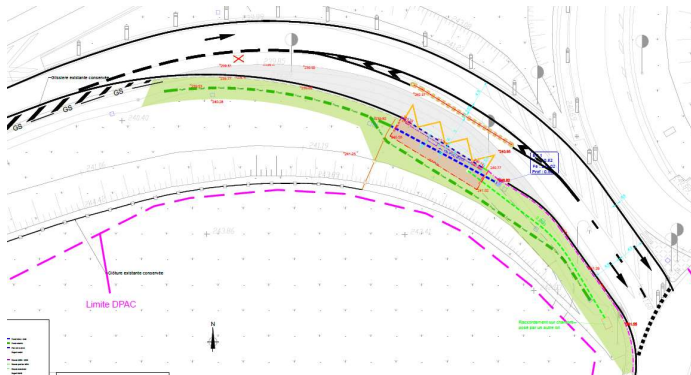
Un quai direction Grenoble

- Temps de parcours optimisé
- Proximité parking Nord

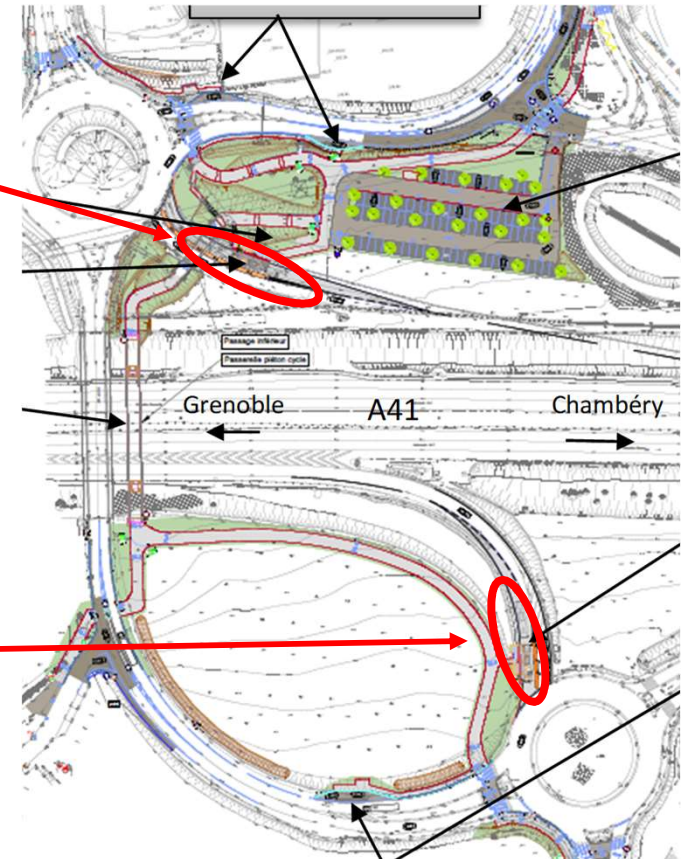


Un quai en direction de Chambéry

- Temps de parcours optimisé
- Distance par rapport au quai Nord (300m) et P+R



Passerelle PEM La Bâtie quai nord – 02/2023



Cheminements modes actifs

- Voie verte



- Passerelle piétons/cycles



Services

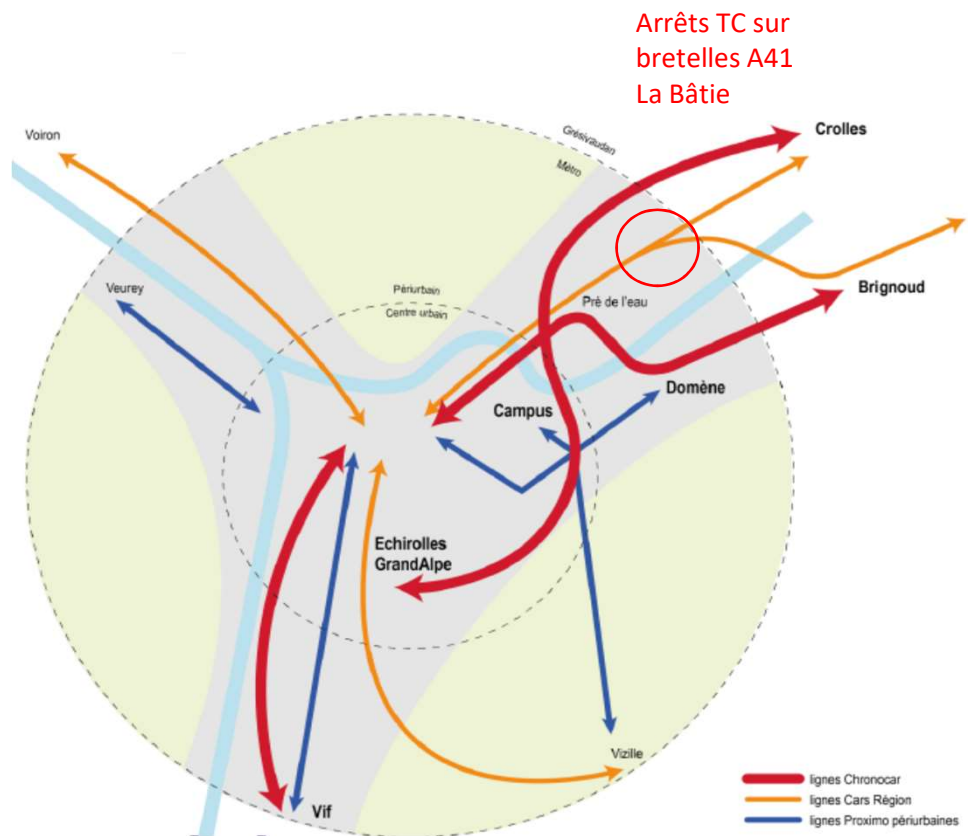
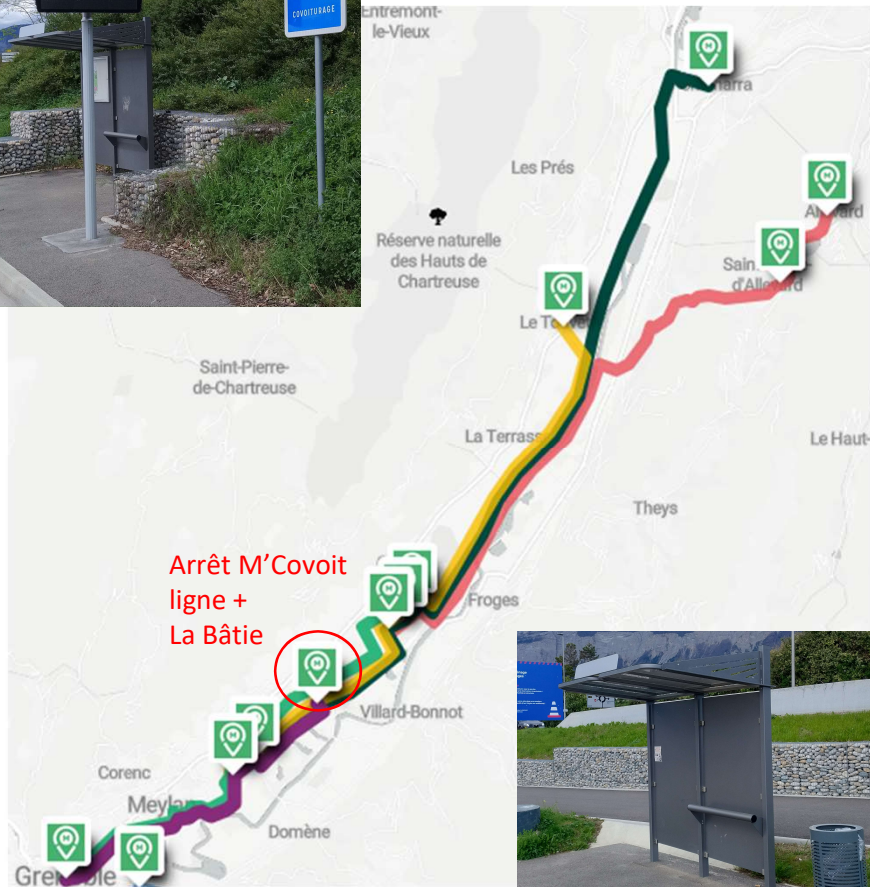


- perméabilité des sols
- gestion des eaux pluviales par noues
- ombrage végétal



- Arceaux vélos (y compris vélo cargo) en libre accès
- Atelier de réparation en libre accès
- Consigne collective (1j, 7j, 1 mois, 1 an) avec 2 recharges VAE

Services



- lignes Chronocar
- lignes Cars Région
- lignes Proximo périurbaines

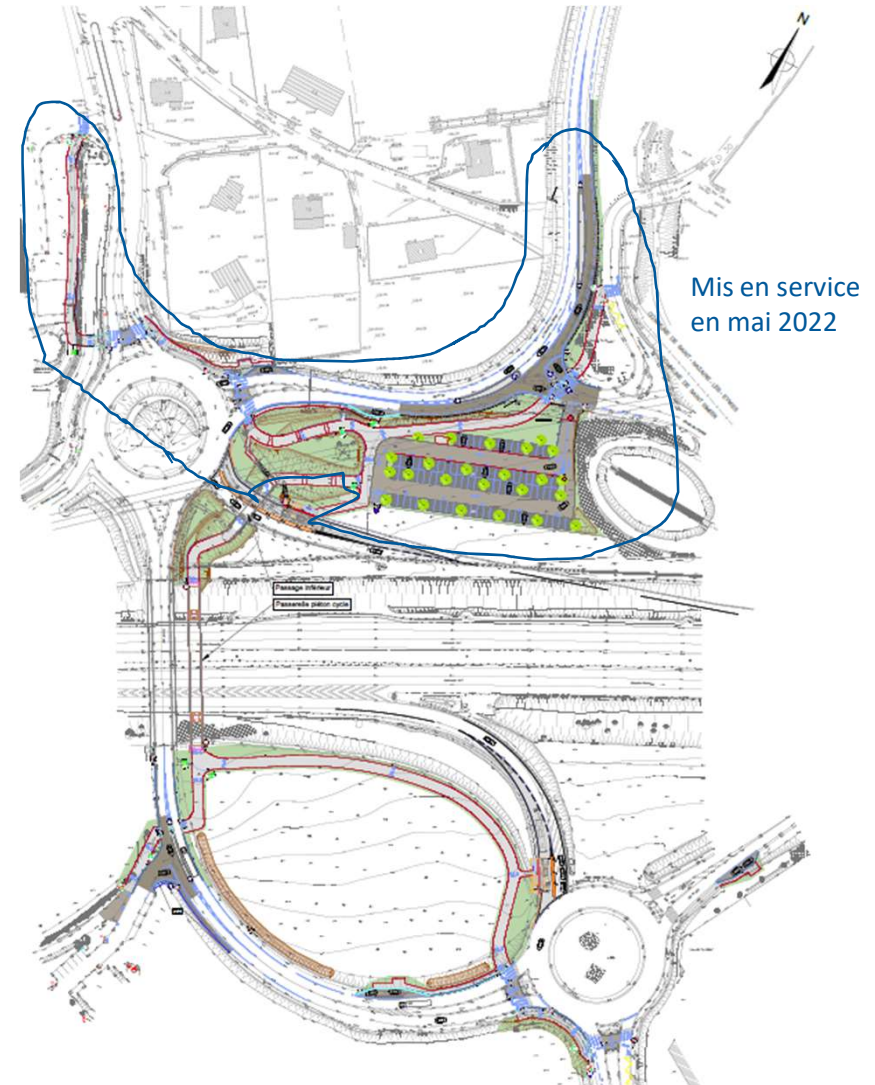
Planning

- Programme des aménagements finalisé fin 2017
- **1^{ère} phase de travaux** de septembre 2021 à fin 2022 : P+R, cheminements et traversées route départementale coté nord, quais TC

⇒ **Mise en service partielle : mai 2022**

- **2^{ème} phase de travaux** de février 2023 à août 2024 : passerelle, cheminements, traversées route départementale côté sud

⇒ **Mise en service complète :
automne 2024**



Coût – Financement

Coût prévisionnel : environ 4,5 M€ HT

Partenariat :



Un financement partenarial :



1/3 reste à
charge
SMMAG

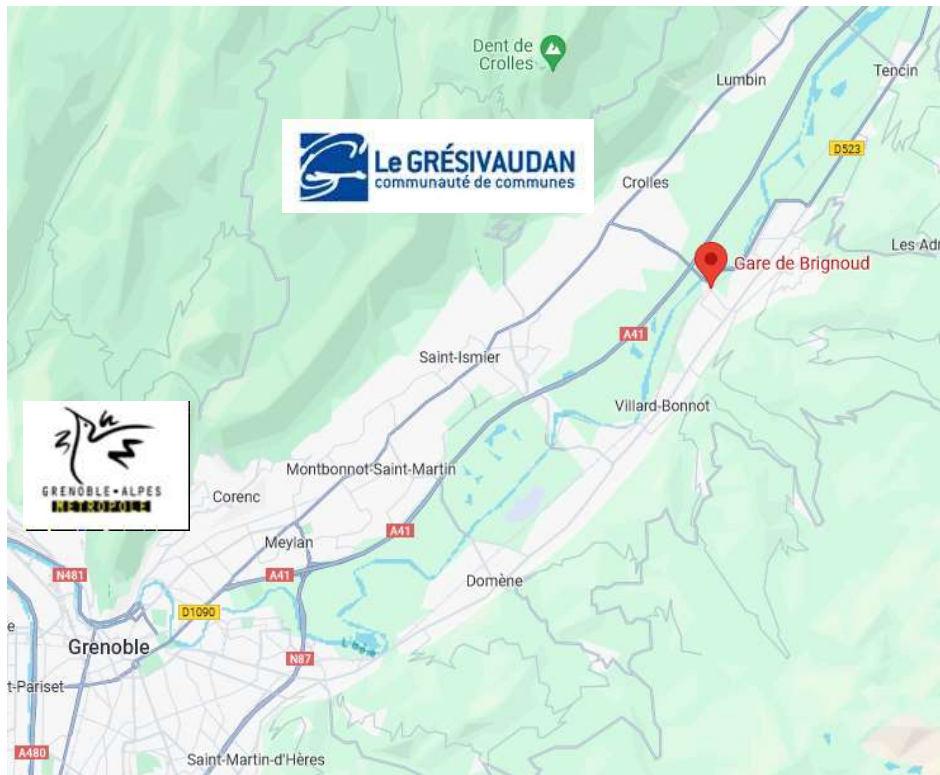
AAP « Mobilités
actives – Continuités
cyclables »

Aire de
covoiturage et
quais TC

Système de vidéo
protection et
dévoisement réseau
assainissement

PEM en Gare

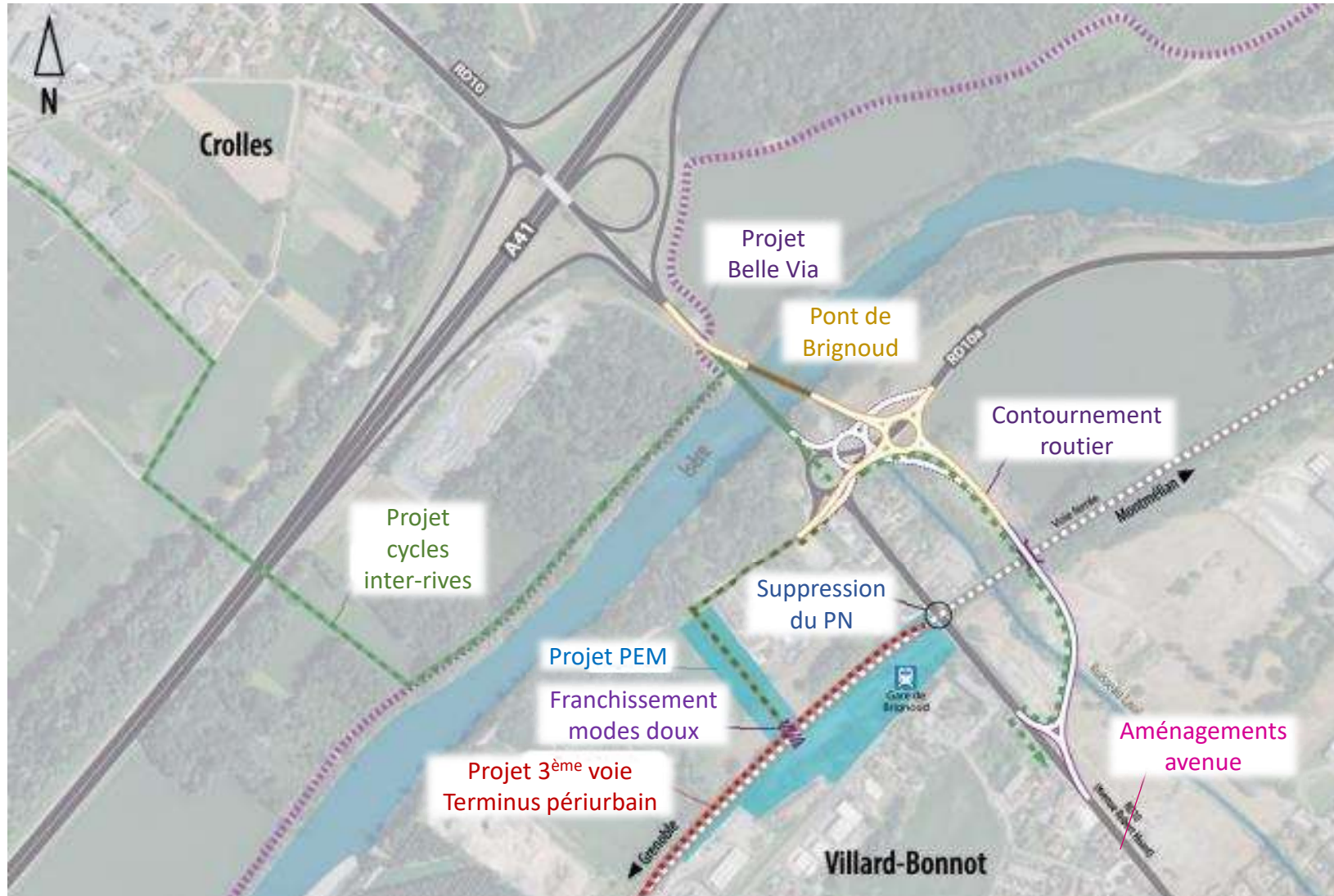
La gare de Brignoud occupe une place stratégique pour le Grésivaudan en lien avec un projet d'augmentation de l'offre TER



L'aménagement doit permettre d'accueillir :

- **un parvis** devant la gare, en lien avec la gare biface et le développement urbain à proximité ;
- un réaménagement du **parking existant** (environ 80 places) et **la création d'un parc relais** de 120 places côté ouest entre l'Isère et la gare ;
- **des correspondances améliorées** avec les transports collectifs urbains et périurbains ;
- **des connexions piétonnes et cycles** ;
- **des aménagements et équipements en faveur des mobilités alternatives** à la voiture individuelle (consignes sécurisées pour le stationnement des vélos, autopartage, taxi, dépose-minute, abris-bus et information voyageurs...).

PEM et liaisons modes actifs



Planification

Un **Plan de Mobilité** définira les grands principes d'organisation de la mobilité des personnes, du transport des marchandises, de la circulation et du stationnement, sur le périmètre du SMMAG, pour les dix années à venir (2025-2035).

Un **schéma directeur P+R** en cours d'élaboration

=> Adapter le dimensionnement des capacités de rabattement à l'évolution de la demande et aux objectifs de report vers les alternatives à l'usage individuel de la voiture.

- Un diagnostic des capacités actuelles de stationnement en P+R et aires de covoiturage
- Une estimation de l'évolution du besoin en tenant compte notamment de la mise en place d'une zone à faible émissions
- Une définition des principes de conception et de fonctionnement des P+R existants et futurs
 - Principes généraux de localisation
 - Référentiel de services
 - Fonctionnement et modalités d'accès
 - Principes d'éco-conception



Temps d'échange



Passerelle PEM La Bâtie - Mars 2023

Merci de votre attention

<https://smmag.fr/>

Céline Lacaze
Responsable de l'unité Projets
celine.lacaze@smmag.fr

SMMAG

Syndicat Mixte
des Mobilités
de l'Aire Grenobloise

